



Mondes méditerranéens

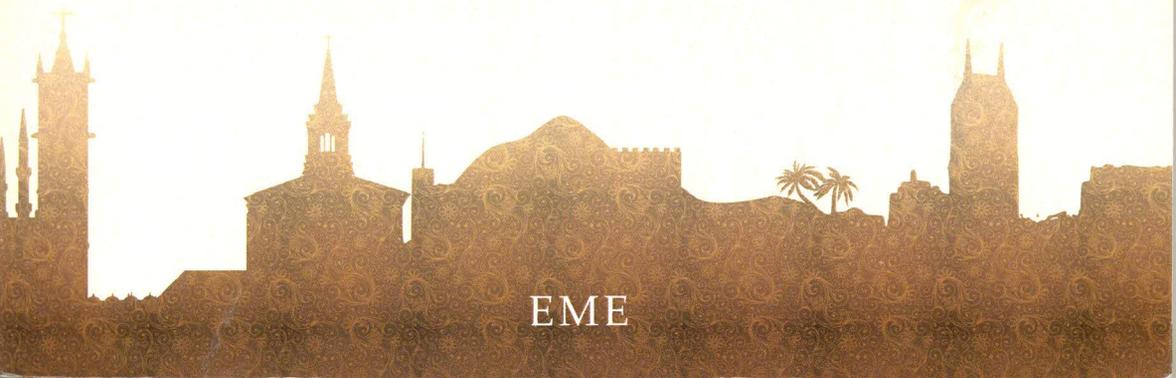
Sous la direction de

Gilles FERRÉOL

&

Abdel-Halim BERRETIMA

**LA VILLE MÉDITERRANÉENNE :
DÉFIS ET MUTATIONS**



EME

CHAPITRE 14

LA VILLE DE BÉJAÏA. HISTOIRE ET DYNAMIQUES DE SA MÉDITERRANÉITÉ

Djamil AÏSSANI*

Ancré dans l'imaginaire collectif contemporain, le terme « *Méditerranée* » évoque une panoplie d'images (Norman *et al.*, 1998). Une mer éclaboussée de lumière, des paysages d'îles et de côtes découpées, des montagnes odoriférantes. Dans l'usage, plus spécifique, que font du terme les géographes et les géologues, le vocable « *méditerranéen* » s'applique à un espace défini et circonscrit en fonction de critères climatiques, géologiques ou encore biogéographiques. Enfin, employée par les historiens et préhistoriens, par les anthropologues, les historiens des sciences et de l'environnement, la notion veut appréhender des formes d'habitat, des modes de vie apparents, des pratiques sociales et de valeurs communes d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

∴

I. L'INVENTION DE LA MÉDITERRANÉE

Il y a quelques années de cela, une recherche a été entreprise par une équipe de chercheurs de disciplines diverses qui, tous – historiens, archéologues, géographes, botanistes et architectes – croisaient dans leurs travaux la Méditerranée. Dirigés par Daniel Norman et Marie-Louise Bourget, de Paris, ces chercheurs se sont posés la question suivante : quand la Méditerranée a-t-elle été découverte, ou mieux – le terme est ici approprié – « *inventée* » ? (Norman *et al.*, 1998). Leur question invite, dans une perspective d'histoire des sciences, à interroger la Méditerranée en tant qu'objet d'étude, tel qu'il fut historiquement construit par les voyageurs, les géographes, les naturalistes et les savants.

A. La conceptualisation de la *méditerranéité*

Une sur le plan de la nature, l'aire méditerranéenne reste, sous l'angle anthropologique, un espace pluriel à explorer. Ni la géographie, ni l'histoire naturelle, ni l'anthropologie ne suffisent à donner à l'invention de la Méditerranée ses points d'appui : définir un espace ou une communauté d'appartenance suppose encore un horizon temporel, historique. Dans la définition d'une aire méditerranéenne, l'histoire est aussi un enjeu : par elle,

* Directeur de recherche, laboratoires GEHIMAB (Béjaïa) et CNRPAH (Alger).

A. Quel lien avec les villes méditerranéennes ?

Le meilleur moyen d'appréhender les liens historiques entre les villes de la Méditerranée est de prendre en considération les rapports intellectuels. La ville de Bougie à l'époque médiévale avait la particularité d'être un point de passage obligé. En fait, plus qu'un lieu de passage, cette ville apparaissait comme un lieu de rencontres. Mais ces rencontres ne se faisaient pas en circuit fermé et entraînaient donc des rapports de communautés. C'est cet élément qui va jouer un rôle essentiel dans le processus de transmission des savoirs des différentes régions du monde musulman (Andalousie, Occident musulman, *Ifrikiya*, Égypte, Orient...) à l'Occident chrétien, mais également transmission du savoir européen aux pays de l'islam à travers les savants de toutes ces contrées qui passent par la cité et y séjournent plus ou moins longtemps.

Plusieurs particularités de la ville ont joué un rôle dans le développement des activités intellectuelles. Parmi elles citons :

- la présence d'une forte communauté andalouse "naturalisée", notamment après la pénétration almoravide en Espagne, puis au XIII^e siècle avec la *Reconquista* ;

- l'essor exceptionnel du commerce international, en raison des avantages douaniers et de la sécurité ;

- le très haut niveau des études religieuses, illustré tout au début par les enseignements des « *princes des sciences* » ;

- le rayonnement intellectuel ;

- l'étape obligée sur la route Espagne-Orient, notamment pour accomplir le pèlerinage et pour des raisons d'études.

La présence dans la ville de communautés et de groupements (favorisés par l'exemption d'impôts) a été également un facteur important dans les conditions et le processus de transmission.

B. Une identité architecturale méditerranéenne

Comme partout dans le monde, l'architecture aussi bien que l'urbanisme méditerranéen ont été délocalisés du point de vue de leur rapport à leur référence historique et au site, victime de "manipulations" idéologiques et politiques. Ils ont été déracinés et engloutis par le mouvement universaliste. C'est alors qu'il y a eu une volte-face en direction du patrimoine architectural et urbain des peuples.

L'architecte Souad Boudemagh plaide pour une approche sensible au paysage urbain des villes méditerranéennes (Aïssani, 1999 *c*). La *ville méditerranéenne* est un lieu d'expression identitaire, qui homogénéise dans un certain sens les morphologies et les types d'habitat des villes séparées par la mer (Aïssani, 1999 *a*). Le retour vers le patrimoine architectural, sa relecture et sa conservation sous-entendent la récupération de la mémoire collective en déperdition, vise la conservation du code opératoire contenu dans le savoir-faire ancestral dans le but d'en faire un tremplin et la norme pour l'innovation.

III. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA MÉDITERRANÉITÉ

Une première tentative pour identifier ces éléments au niveau de la ville de Béjaïa a eu lieu à l'université de Béjaïa en novembre 1997, lors de la table ronde *La Ville historique de Béjaïa. Urbanisme, architecture et Méditerranée*. Plusieurs travaux en cours vont dans le sens de cette action.

A. Béjaïa, architecture et urbanisme

Depuis l'analyse de Jean Royer – qui fut conseiller urbaniste de plusieurs villes en France, et également à Béjaïa, et directeur de l'École d'architecture de Paris – sur les *conditions concrètes de l'urbanisme dans l'agglomération bougiote*, lors des cours et des conférences donnés à Bougie en juillet 1962, très peu d'études ont été entamées. Le cas de cette agglomération reste jusqu'à nos jours inexploité, et sa logique d'organisation et d'évolution n'a pas été spécifiée. À travers une étude des éléments composant la ville, tels que les vestiges, les traces et les quartiers, l'architecte Naïma Abderrahim a essayé de comprendre son processus d'évolution et de transformation (Aïssani, 1999 *c*).

Quant à l'architecte Feriel Abdelkrim, qui a choisi Béjaïa comme terrain d'études pour son projet « *centre et centralité* », elle s'interroge : « *Pourquoi sommes-nous presque toujours amenés à discourir sur la centralité à chaque fois qu'il y a un phénomène urbain ?* » Elle considère le cœur de la ville et tout ce que cela induit comme dualité entre centre ancien historique et centre dit "moderne". Pour cela, elle se propose de réaliser une étude de terrain, notamment une analyse du processus d'installation du centre de Béjaïa avant et pendant la colonisation. Pour faire la lecture de cette évolution urbaine, Feriel Abdelkrim se base sur la méthode typomorphologique : il s'agit de traiter des poly-centralités. Par ailleurs, elle se pose toute une série de questions : qu'est-ce qui façonne le centre-ville ? Est-ce le pouvoir ? Le social ? L'économique ? Il paraît pertinent de s'enquérir de la manière dont ces deux types de centralité, l'une ordonnée, planifiée par

un pouvoir politique, et l'autre allouée au socio-économique, cohabitent dans les faits (Aïssani, 1999 b).

B. Réflexions et sauvegarde du patrimoine bâti historique

Lors de la table ronde *La Ville historique de Béjaïa. Urbanisme, architecture et Méditerranée* organisée en novembre 1997, la problématique de la sauvegarde du patrimoine bâti historique a été examinée, relevant les points suivants :

- la question du classement des monuments historiques ;
- l'état dans lequel se trouvent les sites classés ;
- l'absence d'un répertoire des monuments ;
- les défaillances d'ordre professionnel de certains organismes chargés de la gestion et de la protection de ces sites ;
- l'inexistence d'une politique de restauration en amont du patrimoine bâti ;
- la définition de la Méditerranée dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme.

Conscients de la situation peu reluisante dans lequel se trouve le patrimoine bâti historique, les membres présents à la table ronde avaient insisté sur la nécessité d'une approche globale dans la gestion et la préservation dudit patrimoine, étayée pour les actions suivantes à initier :

- identification des acteurs de la préservation et de leurs champs d'intervention ;
- formation professionnelle des intervenants dans la restauration du tissu urbain, des monuments et des sites historiques ;
- engagement des architectes dans la protection du patrimoine bâti ;
- implication des associations dans le montage financier des opérations de sauvegarde du centre historique de Béjaïa et création d'un office local chargé d'impulser et de coordonner les actions menées ;
- instauration d'une tradition de coopération permanente avec l'université en ces domaines et d'un réseau d'échanges entre les villes méditerranéennes et Bejaïa.

Dans la perspective de répondre à ces points pour sauvegarder le patrimoine bâti de Béjaïa, cette préservation urbaine devient aujourd'hui une préoccupation des intellectuels, des gestionnaires et plus particulièrement des citoyens de cette ville. En effet, « *derrière la mer, s'agglomèrent à la foi, des images et des représentations. Elle [la ville] est mise en poème, elle est chantée* » (Aïssani, 1999 a, p. 84). Par ailleurs, le port de Béjaïa tente d'améliorer constamment sa relation avec la ville. Dans ce cadre et dès 1999, l'Entreprise portuaire de Béjaïa avait planifié l'ouverture de la ville sur la mer.

C. Enchaînement historique et environnemental pour la revitalisation de milieux menacés

Un projet de recherche avait été proposé en 1998 par le LAM (Laboratoire d'architecture méditerranéenne) et avait été agréé par l'ANDRU (Agence nationale du développement de la recherche universitaire), devenue l'ATRST (Agence thématique de recherche en sciences et en technologie). Par ailleurs, il a reçu un accueil favorable de la part de plusieurs structures concernées par la wilaya (préfecture) de Béjaïa (APC [Mairie], Direction de l'Urbanisme et de la Construction...), Agence foncière, Association GEHIMAB...

Il s'agissait de proposer un environnement immédiat en harmonie avec les principes du développement durable. Les initiateurs comptent privilégier la voie d'enchaînement historique et environnemental pour la revitalisation de villes menacées (dépassements des capacités biophysiques). Béjaïa constitue l'exemple empirique servant d'appui à cette recherche. Une telle proposition doit contribuer à renfoncer les signes d'identité de chaque endroit ou de chaque ville dans la zone méditerranéenne en éclairant les similitudes et les divergences qui les configurent. Ces signes d'identité contribuent à la valorisation et au respect de la dignité sociale des habitants. Ils sont un des facteurs de différenciation sur lesquels doit se baser l'activité socio-économique durable. La proposition s'attache donc à définir un cadre de décision : renforcement des structures de contrôle public sur les modifications physiques, consultation permanente d'institutions professionnelles ou scientifiques, de collectivités territoriales, de la société civile, des associations, sur le plan local ou au niveau des pays riverains de la Méditerranée. Une définition du développement durable a été proposée dans cet optique : « *Le milieu est un héritage destiné à la jouissance et laissé en usufruit afin de le transmettre aux générations futures. On ne peut ni l'altérer, ni le détruire. Il doit être non seulement conservé mais enrichi et vitalisé au titre d'apport, de contribution des usufruitiers pour le futur* » (Zeghlache, 1998, p. 1.)

IV. BÉJAÏA : UNE AUTHENTIQUE CONTRIBUTION MÉDITERRANÉENNE

Dans les années 1950, Béjaïa a apporté sa contribution à la mise en place des « *Rencontres intercommunales* » (qui vont devenir par la suite les « *jumelages* »). C'est ce qui explique peut-être sa nomination dans la Commission euro-méditerranéenne. En effet, c'est en 2000 que le maire de Béjaïa avait été invité par Alain Juppé, député et maire de Bordeaux, pour participer à la rencontre des villes euro-méditerranéennes. Cette rencontre, réalisée sous l'égide de la présidence française de l'Union européenne et qui a réuni de nombreux acteurs locaux de l'Union et de la rive Sud de la Méditerranée, des représentants de gouvernements nationaux et des instances diplomatiques, se situe dans le droit fil de la Conférence de « *Barcelone IV* » et avait pour but de démontrer que « *les villes ont un rôle moteur à jouer en vue d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération euro-méditerranéenne* » (Aïssani, 2004, p. 25).

A. Béjaïa et la Conférence permanente des villes historiques de la Méditerranée

La Conférence permanente des villes historiques de la Méditerranée (CPVHM) a été officiellement constituée le 16 mai 1998. Sa principale mission est d'encourager la coopération entre ces villes avec l'objectif de :

- promouvoir la connaissance historique et systématique des éléments constitutifs tant communs que spécifiques de ces villes aussi bien du point de vue physique (architectonique et environnemental) que sous l'angle juridique (organisation des villes et réglementation) ;

- contribuer à leur gestion et à leur développement à partir de la sauvegarde et de la mise en valeur des "centres historiques" et de l'environnement ;

- améliorer les conditions de vie des populations concernées.

En ce qui concerne ses moyens d'action, la CPVHM promeut la mise en place de programmes de recherche communs. Elle offre des moyens de contact, facilite et encourage l'échange d'informations et d'idées. Saisie par les Comités du colloque international « *Béjaïa et sa Région à Travers les Siècles* » (Béjaïa, novembre 1997), la municipalité bougiote a immédiatement répondu. Dès le mois de décembre 1998, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le principe d'adhésion de la ville à la CPVHM. Dans le procès verbal, a été retenu le principe de la collaboration de la CPVHM aux idées de projets présentés par les édiles.

B. Idées et projets

Les orientations et les perspectives à présenter à la CPVHM ont été discutées lors d'une réunion entre les organismes et institutions concernés, tenue le 5 mai 1999 dans la salle de Conférences de l'APC de Béjaïa. Les recommandations issues de cette réunion concernaient la préparation de la participation de la ville à la Conférence de Bethléem (Palestine) en février 2000. La principale proposition était de privilégier les idées de projets exposées à Xativà en février 1999. Ces idées ont donc été développées et ont abouti à la présentation de projets concrets : le projet de restauration du Fort Gouraya et le projet de l'aménagement de la Casbah.

La CPVHM a proposé que l'inscription du premier de ces projets soit élargi à une analyse spécifique de la participation de la société civile et de la population à l'aménagement urbain, ainsi qu'au développement de la coopération dans les domaines économiques et culturels. Il a été suggéré que ce projet soit mis en œuvre dans le cadre d'une coopération décentralisée entre les villes de Xativà–Valence (Espagne) et Béjaïa (Algérie). Le professeur Antonio Colomer Viadel, président du Conseil espagnol des études ibéro-américaines, a été chargé de l'établissement et du suivi des contacts avec la mairie de Xativà (Espagne). En effet, les conclusions opérationnelles d'Alghero (22 juillet 1999) précisent qu'il convient de *« prendre en charge, selon les possibilités de la CPVHM, des projets déterminés de conservation/mise en valeur des villes appartenant à la CPVHM même, le prochain projet (après celui du plan de conservation [...] de Bethléem, déjà en marche grâce au soutien de la municipalité d'Alghero) étant celui présenté par la ville de Béjaïa et proposé pour une aide spécifique à la ville de Xativà, avec l'appui scientifique de l'Université de Valence et de l'INAUCO (Intituto intercultural para la autogestion y la acción comunal) »*.

Lors de la Conférence d'Alghero (en Sardaigne), ont été présentés les textes juridiques et techniques relatifs aux modalités de prise en charge des sites historiques. Une approche juridico-institutionnelle de protection du patrimoine culturel a été analysée et on a discuté la manière de construire une coopération efficace entre ces villes. À cet égard, Béjaïa a servi de support aux discussions.

La nouvelle législation algérienne de protection des sites et monuments est formulée dans l'avant-projet d'ordonnance relatif à la protection du patrimoine. Ce projet, qui se présente comme une refonte de l'ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967, traite aussi bien des fouilles que des monuments, cités et ensembles urbains ou ruraux. Cette initiative permet enfin à l'approche nationale du patrimoine de s'ouvrir sur de nouvelles perspectives et d'étendre la notion de légitimation patrimoniale au-delà des édifices ponctuels monumentaux et des vestiges archéologiques. Ainsi, en créant des secteurs à sauvegarder, définis comme des ensembles urbains ou

ruraux habités et constituant des zones d'habitat à valeur culturelle, cette nouvelle législation a permis une prise de conscience des citoyens.

Il est intéressant de s'attarder sur le rôle que peut jouer la société civile dans l'aménagement urbain. Cette dernière a joué un rôle important dans la prise en charge par les pouvoirs publics du projet de réhabilitation de la Casbah de Béjaïa et la cession de l'édifice de l'ancien tribunal au profit du secteur culturel. Ce projet officiel de la *wilaya* de Béjaïa avait fait l'objet d'une étude technique, financée par l'État algérien et par l'UNESCO, et avait été approuvé par les différents services techniques de la *wilaya*. Il s'agissait de la restauration d'un grand périmètre urbain contenant des édifices de différentes périodes. L'étude avait pour objectif de redonner vie à cet ensemble en l'intégrant à la dynamique urbaine de la ville, en le restituant au public, dans le cadre d'activités adaptées et dans le respect de l'intégrité des édifices. Les activités culturelles y ont été privilégiées, ainsi que des services d'accompagnement pour le public. L'aménagement paysager des espaces extérieurs a également tenu compte de ces considérations.

C. L'organisation de la CPVHM à Béjaïa

Le projet d'organisation à Béjaïa en novembre 2003 du sixième séminaire international de la CPVHM, sur le thème : « *Acteurs locaux et patrimoine immatériel en Méditerranée : le rôle des villes historiques* », était une proposition faite par la Conférence des maires et le secrétariat général du Comité pour les études méditerranéennes, Abdulkader Sid Ahmed et Augustin Perelli étant co-responsables du programme EUROMED *Héritage II*. Cette conférence a été organisée, avec le ministre algérien de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, le 10 mars 2002. À cette occasion, la lettre de Giovanni Lobrano, délégué de la ville d'Alghero, assurant le secrétariat de la CPVHM, a été lue aux présents.

Cette proposition était une conséquence de l'action dynamique de Béjaïa qui, dès 1999, a été la première ville de la rive Sud de la Méditerranée à avoir pu adhérer à cette organisation grâce à la délibération historique de l'APC (conseil municipal) en date du 28 décembre 1998, et à sa participation à l'Assemblée générale de la CPVHM à Xàtiva (Espagne). Les initiateurs de cette proposition étaient persuadés que le séminaire de Béjaïa était « *une occasion historique* » pour donner un nouveau souffle à leur organisation, notamment en identifiant et en levant les obstacles administratifs et les appréhensions que rencontrent les villes du Sud. Ils espéraient ainsi pouvoir rééquilibrer la parité des deux côtés de la Méditerranée.

Par ailleurs, les organisateurs étaient convaincus que cette manifestation permettrait à Béjaïa de consolider sa dimension internationale, et surtout de capitaliser les actions engagées ces dernières années (CPVHM, Commission euro-méditerranéenne et Réseau Dynmed). Parmi elles, citons



Les 28 et 29 octobre 2013, s'est tenu à Béjaïa un colloque international consacré à la ville méditerranéenne telle qu'elle peut être appréhendée non seulement à travers ses différentes facettes mais aussi en comparaison avec d'autres contextes. Seize communications ont été ici retenues et regroupées en quatre grandes parties.

La première se propose d'apporter des éléments de *cadrage* et de *problématisation* à partir notamment d'une relecture des écrits d'Henri Lefebvre sur les centralités périphériques et les mobilités résidentielles. Dans un second temps, sont présentées et discutées un certain nombre de *dynamiques territoriales* et *migratoires*. Un troisième ensemble de textes vise à analyser les processus d'urbanisation et fait plus spécifiquement référence aux *services de santé*, aux *préoccupations environnementales* et aux *modes de vie*. Les quatre dernières contributions privilégient l'*approche monographique* et se focalisent sur Bizerte, Béjaïa, la pentapole du M'Zab et la Casbah d'Alger.

Ont collaboré à ce volume : Djamil Aïssani (Béjaïa), Saïd Belguidoum (Aix-Marseille), Abdel-Halim Berretima (Béjaïa), Guy Burgel (Nanterre), Jean-Yves Causer (Mulhouse), Ahmed Dahmani (Paris Sud), Gilles Ferréol (Besançon), Larbi Icheboudene (Alger), Bruno Laffort (Besançon), Hervé Marchal (Nancy), Gilles Montigny (EHESS, Paris), Fatma Oussedik (Alger), Jean-Luc Roques (Perpignan), Madani Safar Zitoun (Alger), Jean-Marc Stébé (Nancy), Cloé Vallette (Caen) et Mohamed Salah Zerouala (Alger)

Coordination : Gilles FERRÉOL, professeur à l'Université de Franche-Comté, directeur du laboratoire C3S (Culture, Sport, Santé, Société), et Abdel-Halim BERRETIMA, maître de conférences HDR à l'Université de Béjaïa, membre associé du laboratoire IRIS (EHESS, Paris)



ISBN : 978-2-8066-3507-5
Dépot légal : 2015/9202/258
Prix : 25,90 €
ID EME : E1046150